

« JE NE VAIS PLUS SUR SA TOMBE »

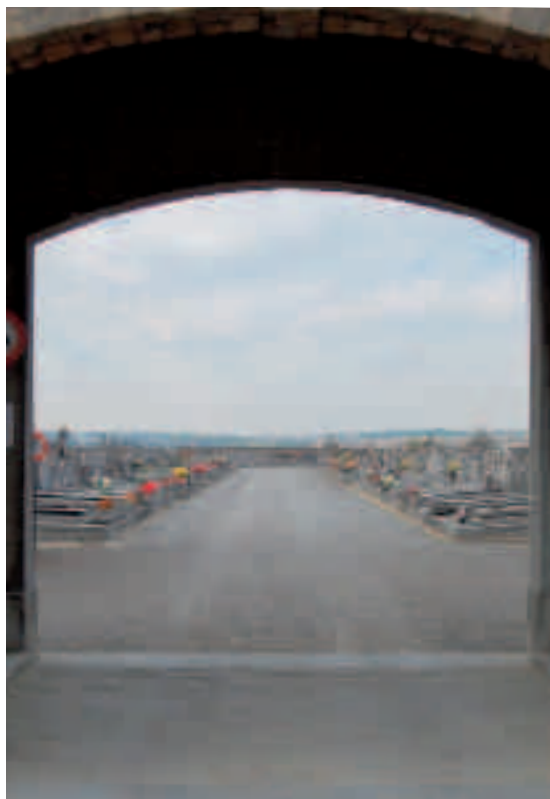
# Demain, l'avenir des cimetières

**Les pratiques** qui entourent la mort évoluent et les visites au cimetière sont moins fréquentes. Après avoir été rejetés hors des villes et des villages, les cimetières vont-ils disparaître ?

« **A**LLER AU CIMETIÈRE, ça ne se fait plus ! » C'est en tout cas l'opinion de Stephen, entrepreneur de pompes funèbres. « Au moment de la Toussaint, les cimetières sont pleins, mais vides le reste de l'année. Les lieux sont moins fréquentés qu'avant, la génération des cinquantenaires y va de moins en moins... »

Cette impression d'un professionnel des cimetières est confirmée par une enquête du CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs). En Belgique, seulement 55 % des personnes interrogées déclarent être allées se recueillir sur la tombe de leurs morts l'an passé, alors qu'ils étaient encore 61 % l'année précédente. Et les autres pratiques, comme entretenir la tombe ou la fleurir, connaissent des diminutions équivalentes, encore plus marquées dans les grandes villes.

Est-ce le signe que les personnes oublient très vite ceux qui les ont quittées ? Pas nécessairement. Sur un forum psy consacré aux visites au cimetière, de nombreuses personnes partagent l'opinion de Françoise : « J'ai perdu ma maman il y a six ans. On



## DÉSERTIQUES.

Pas âmes qui vivent. Même à la Toussaint.

*m'a souvent reproché de ne pas aller sur la tombe, mais cela ne signifie pas que je ne pense pas à elle. Que du contraire. Je la sens tellement en moi, comme une force, que je n'ai pas besoin de manifester ma peine en me rendant physiquement au cimetière».*

## SE SOUVENIR SANS CIMETIÈRE

Cette diminution des visites au cimetière est parallèle à l'augmentation du pourcentage de crémations parmi les décès. Un défunt sur cinq était incinéré en 1990 alors qu'on est presque à un sur deux aujourd'hui. Difficile de dire si c'est parce que les défunts sont incinérés que la famille se rend moins volontiers au cimetière ou si c'est l'inverse : on recourt à l'in-

cinération parce que l'on accorde moins d'importance à la matérialité des choses.

Cette évolution se traduit par une transformation progressive de l'aspect des cimetières. Le nombre de tombes classiques évolue plus lentement, d'autant que les concessions à perpétuité ont été supprimées en 1971. À côté de tombes parfois en bien mauvais état, une prairie pour la dispersion des

# la mort tières ?

condres et un columbarium, qui consomme beaucoup moins d'espace. Certaines urnes sont emportées par la famille, d'autres sont enterrées dans un caveau, et certains souhaitent que leurs cendres soient dispersées dans la nature. Le cimetière n'a plus l'exclusivité du souvenir.

Dans les régions d'Europe comme les pays anglo-saxons et nordiques, où la tradition de la crémation est plus ancienne et très répandue, des espaces sont même rendus à la nature. Dans les villes où la pression sur les surfaces vertes est importante, ce n'est pas négligeable. La Société belge pour la crémation fait même de cette utilisation responsable des espaces verts un argument écologique : « *Laissons la terre aux vivants !* ».

## MOURIR ÉLÉGAMMENT

Bref, quand on est mort, il faut éviter de se faire trop encombrant ! Pas étonnant dès lors que les formules d'assurances ou de conventions pour les futures funérailles fassent l'objet d'une telle publicité. Salvatore Adamo, qui sait toucher les cœurs depuis plusieurs décennies, s'est prêté à une publicité pour une assurance obsèques : « *Partir en ayant bien organisé sa mort, c'est un geste d'amour et d'élégance. C'est important de tout prévoir et de permettre à ses proches de se laisser aller à leur chagrin sans se tracasser...* ».

Traduction : il ne faut pas être un poids pour les descendants et donc organiser tout avant sa mort, jusqu'à économiser pour les frais qui y sont liés. Et comme beaucoup pensent que leurs enfants ne viendront pas au cimetière, ou que l'entretien d'une tombe sera une charge inutile, ils choisissent l'incinération. Pour Michel Hanus, psychiatre et président de la Société européenne « Vivre son deuil », « *le motif avancé par ces usagers est de soulager la famille de ces formalités et dépenses*

**« Quand on est mort, il faut éviter de se faire trop encombrant ! »**

*qui se révèlent habituellement plus élevées que prévues. Mais on peut y voir aussi le désir de maîtriser les choses et d'assurer que tout se déroulera comme on le désire si bien que, à l'arrière-plan, se dessine comme une ombre de manque de confiance dans ses descendants ».*

## SOUVENIR VIRTUEL

À côté de cette perte d'importance des lieux concrets de la mort se développent des formules virtuelles du souvenir. Au-delà de la simple possibilité de poster ses condoléances sur un site internet dédié, les entreprises funéraires sont de plus en plus nombreuses à proposer des formules de biographie ou d'hommage au défunt, sur divers supports.

Une offre parmi d'autres : « *Nous pouvons réaliser sur un support DVD un film en la mémoire du défunt. Dans la pièce où reposera le défunt, ou dans une pièce voisine, un écran s'illuminera, offrant ainsi à la famille, aux amis, à ceux qui rendent visite, chaleur et vie. Quoi de plus normal que de lui rendre ce dernier hommage afin que les générations futures n'oublent pas* ». Si le défunt a été prévoyant, il aura lui-même réalisé ce testament biographique : « *Un portrait filmé de vous, selon vos vœux. Vous choisissez les lieux, le contenu, le style et la musique. La réalisation est confiée à des professionnels spécialisés en portraits pleins d'humanité* ».

Assurément, les pratiques autour de la mort évoluent et l'on ne sait pas ce que seront les cimetières de demain. Peut-être des témoins de pratiques du passé, des monuments du patrimoine, dont la fonction principale serait de rappeler aux passants leur finitude. ■

José GÉRARD